



Bilan à mi-parcours

2025

Plan climat, air, énergie territorial

Couesnon Marches de Bretagne

Qu'est-ce que le PCAET ?

Le Plan Climat Air Énergie territorial (PCAET) est un document stratégique de développement territorial axé sur la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation à leurs effets au niveau du territoire. Il définit des actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et favoriser la transition énergétique.

Le PCAET est composé de trois parties :

- Un diagnostic des enjeux spécifiques du territoire
- Des objectifs stratégiques et quantifiés
- Un plan d'action

C'est un document obligatoire pour tout Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants.

Les quatre axes stratégiques



1 Habitat de demain

Tendre vers l'espace de vie idéal, prévenir la précarité énergétique.



2 Mobilité territoriale

Être exemplaire, aménager les mobilités actives et décarbonées, renforcer le partenariat avec les territoires limitrophes sur le thème de la mobilité.



3 Agriculture de demain

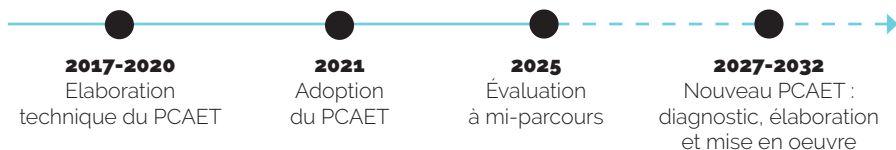
Promouvoir une agriculture bas carbone avec les agriculteurs, préserver la ressource territoriale.



4 Économie circulaire

Développer les filières de production d'énergies locales, développer l'utilisation des ressources locales, tendre vers le « zéro déchets ».

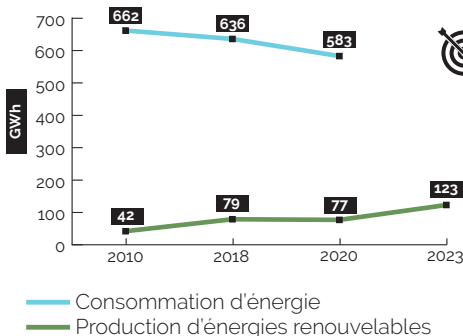
Où en est-on dans la démarche ?



Que disent les grands indicateurs ?



La consommation d'énergie et la production d'énergies renouvelables



Objectif 2030 : Réduire la consommation d'énergie pour arriver à 399 GWh

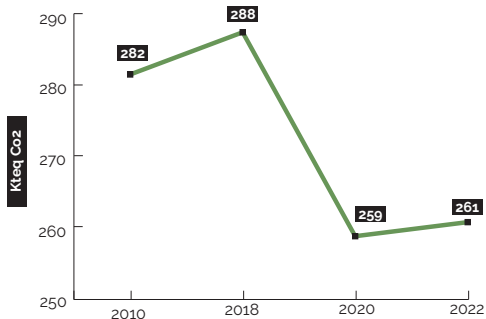
À retenir

La consommation d'énergie a diminué de 5,09 % entre 2010 et 2020.

La production d'énergies renouvelables a été multipliée par 4 entre 2000 et 2020.



Les émissions de gaz à effet de serre



Objectif 2030 : Réduire les émissions de GES pour arriver à 213 Kteq CO2

À retenir

Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 8,15 % entre 2010 et 2020.



La qualité de l'air

Évolution des émissions de polluants atmosphériques entre 2014 et 2022 :

Oxydes d'azote (=NOx)

↘ -40 %

Particules fines (Ø 10 micromètres)

↘ -18 %

Particules fines (Ø 2,5 micromètres)

↘ -22 %

Composés organiques volatiles

↘ -11 %

Dioxydes de soufre (=SO2)

↘ -30 %

Ammoniac (=NH3)

↘ -8 %

À retenir

En 2022, seuls les NOx et les PM2.5 répondent aux objectifs fixés par le PCAET.

Où en sommes-nous ?

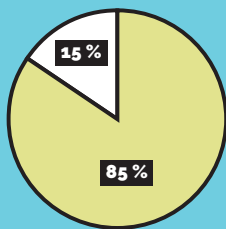


Axe 1 : Habitat et bâtiments de demain

Sur le territoire, les consommations énergétiques sont réparties en trois sources quasiment égales : les transports, les activités économiques et le logement. L'amélioration de la performance thermique des logements et des bâtiments publics constitue donc un levier majeur d'action. Le parc de logements, relativement ancien, illustre cet enjeu : près de la moitié des résidences principales (47,2%) ont été construites avant 1970, dont une large part précède les premières réglementations thermiques de 1975. Face à ce constat, Couesnon Marches de Bretagne s'engage à accompagner la rénovation énergétique et à réduire la facture énergétique du territoire.

L'axe 1 du plan d'action comprend 13 actions concrètes.

État d'avancement



 Actions en cours
 Actions non engagées

Principales actions réalisées

- Coordonner les acteurs du territoire pour stimuler les projets de production d'énergies renouvelables et de récupération d'énergie.
- Mettre en place et animer un Programme Local de l'Habitat sur le territoire.
- Promouvoir l'utilisation des éco-matériaux et matériaux biosourcés.

Le bâtiment de la médiathèque de Bazouges-la-Pérouse a été éco-conçu.



© Thomas Crabot



Perspectives

- Mettre en place et appliquer un Schéma directeur immobilier sur le patrimoine de la collectivité.
- Accompagner le parc de logements privés avec le renforcement du volet «précarité énergétique».
- Développer des actions de formation à destination des artisans sur le volet énergétique.

Où en sommes-nous ?

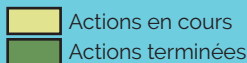
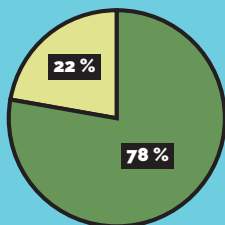


Axe 2 : Mobilité territoriale

Territoire rural et étendu, Couesnon Marches de Bretagne reste aujourd'hui fortement dépendant de la voiture individuelle, aussi bien pour les habitants que pour les salariés venant y travailler. Le transport de marchandises représente également une part importante des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Cette dépendance aux véhicules thermiques, conjuguée au manque d'alternatives, fait de la mobilité un enjeu majeur de la lutte contre le changement climatique. Pour y répondre, la Communauté de communes anticipe les besoins en déplacements et développe des solutions de mobilité partagée, comme le covoiturage, tout en encourageant les modes de déplacement doux.

L'axe 2 du plan d'action comprend 9 actions concrètes.

État d'avancement



Principales actions réalisées

- Développer les liaisons cyclables.
- Renforcer le partenariat avec les territoires limitrophes sur le thème de la mobilité.
- Repenser les déplacements des agents en favorisant le covoiturage, l'autopartage et le télétravail.
- Mettre en œuvre le plan de mobilité rurale. Un plan de mobilité simplifié (PMS) a été réalisé avec le concours du CEREMA.
- Aider à l'acquisition ou à la location de solutions de mobilité : une centaine de personnes en ont bénéficié.



Perspectives

- Continuer de déployer le réseau de transports en commun à l'échelle du territoire.
- Continuer de développer des événements de sensibilisation tels que l'action « Mai à vélo ».
- Renforcer l'action départementale sur le maillage du Pôle d'échange multimodal.
- Renforcer l'installation d'équipements dédiés aux vélos.



En 2024, 28 habitants ont reçu des aides pour l'acquisition d'un vélo électrique

Où en sommes-nous ?

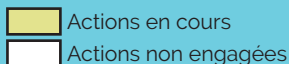
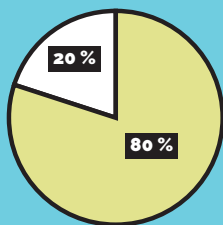


Axe 3 : Agriculture de demain

Peu consommatrices d'énergie, les exploitations agricoles, nombreuses sur le territoire, émettent toutefois beaucoup de gaz à effet de serre. L'enjeu, pour la collectivité, est de décarboner le secteur agricole.

L'axe 3 du plan d'action comprend 10 actions concrètes.

État d'avancement



Perspectives

- Promouvoir une agriculture résiliente et accompagner les agriculteurs en bio ou Haute Qualité Environnementale (HVE).
- Développer le projet « Résilience Territoriale ».



Chaque année, de nombreuses haies bocagères sont plantées.

Principales actions réalisées

- Elaborer et mettre en œuvre un projet alimentaire territorial, afin de renforcer les circuits courts et d'alimenter les cantines scolaires, en favorisant une alimentation locale, durable et respectueuse de l'environnement.
- Accompagner les exploitants dans une démarche de crédit carbone et former les agriculteurs aux pratiques économes en émissions de gaz à effet de serre.
- Valoriser le capital naturel local et sensibiliser à la protection de l'eau et de la biodiversité : définition d'un contrat unique de territoire à l'échelle du bassin du Couesnon pour une meilleure protection de la ressource en eau, installation de nichoirs dans les exploitations agricoles...
- Accompagner la filière bocage.
- Accompagner une démarche d'échange parcellaire dans une logique de réduction des gaz à effet de serre.
- Généraliser l'accompagnement des diagnostics énergie, gaz à effet de serre et stockage du carbone à la ferme.

Où en sommes-nous ?

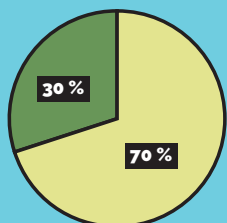


Axe 4 : Économie circulaire et énergies locales

Le réemploi et la consommation locale, qu'il s'agisse d'énergie ou non, permet de réduire la production des déchets, très importante au niveau mondial, et les émissions de gaz à effets de serre. Couesnon Marches de Bretagne s'engage ainsi pour favoriser la production d'énergies renouvelables, favoriser les circuits de proximité, gérer durablement les déchets, promouvoir les achats responsables...

L'axe 4 du plan d'action comprend 10 actions concrètes.

État d'avancement



■ Actions en cours
■ Actions terminées

Principales actions réalisées

- Valoriser l'utilisation de produits locaux via un circuit de proximité, notamment par la réalisation d'un plan d'action *Territoire économe en ressources* avec le SMICTOM de Fougères.
- Soutenir les structures locales avec le dispositif *Mon asso s'engage pour le climat*. Par exemple, le développement des ressourceries *Wallace et Granit* et *Recycl'Roch*.
- Tendre vers les marchés publics durables à Couesnon Marches de Bretagne.



Perspectives

- Renforcer la filière bois énergie.
- Elaborer un Schéma Directeur des Energies et Energies Renouvelables (SDE-EnR).
- Développer l'énergie citoyenne : accompagnement de groupes citoyens, repérage des sites propices... pour produire des énergies renouvelables.
- Intégrer et promouvoir l'Atlas de la biodiversité intercommunal.



Cinq associations lauréates du concours *Mon asso s'engage pour le climat* ont bénéficié chacune d'une subvention de 5 000 €.

Un territoire qui se réchauffe

À l'horizon 2050, en France, les projections climatiques considèrent un réchauffement dû aux activités humaines de +2,7 °C par rapport à la période préindustrielle. L'Observatoire de l'environnement en Bretagne a réalisé des simulations à + 2,7°C en 2050 à Couesnon Marches de Bretagne.

	Dans les années 90	Dans les années 2050
Température moyenne annuelle	11,2 °C 17,3 °C en été 5,3 °C en hiver	13 °C 19,4 °C en été 6,9 °C en hiver
Pluviométrie moyenne annuelle	154 mm en été 223 mm en hiver	139 mm en été 259 mm en hiver
Nombre de jours de gel annuel	27	14

À ce niveau, les effets du réchauffement climatique seront importants :



Des feux de forêt plus fréquents



Davantage de canicules et de vagues de chaleur



Des retraits-gonflements des argiles impactant les fondations des habitations



Une diminution de la ressource en eau douce



Une baisse de rendement de la production agricole



La disparition de la biodiversité (faune et flore)

Le prochain PCAET

Vous souhaitez être contactés dans le cadre de l'élaboration du prochain PCAET ?

Toutes les contributions sont les bienvenues. Faites-vous connaître auprès du service à l'adresse suivante :

planclimat@couesnon-marchesdebretagne.fr

